



Parlement de la République et Canton du Jura
Groupe PDC – JDC

Question écrite

No : 2766

Internet haut débit

Il y a 5 ans la motion n° 946 intitulée « Internet haut débit, pour quand et pour qui ? » était déposée et lors de son traitement au Parlement elle a été transformée en postulat. A ce jour, ce postulat n'est toujours pas réalisé.

Aujourd'hui, les connections internet font entièrement partie de notre vie. Dans le domaine professionnel, il est devenu irréaliste de travailler sans cet outil. A l'école, au travail, à la maison nous sommes majoritairement connectés.

Mais la vitesse pour recevoir et envoyer des informations n'est pas la même que l'on habite à Damvant (Commune de Haute-Ajoie) ou Delémont. Le canton du Jura est desservi de façon inégale. Des régions tel que Haute-Ajoie, Clos-du-Doubs et bien d'autres sont les oubliées des dernières technologies. Il apparaît qu'une partie des Jurassiens ne peuvent avoir accès à l'internet haut débit par les opérateurs traditionnels, alors même que l'accès aux technologies de l'information et de la communication est aujourd'hui un service attendu, au même titre que l'eau et l'électricité. Il en va donc de la survie des régions rurales et de leur développement économique et touristique de disposer de ce type d'infrastructure.

Notre Canton doit avancer très rapidement avec les moyens de communications de notre temps. Les milieux professionnels de l'agriculture ont besoin de connections à haut débit pour l'administration de leur exploitation (registre BDTA, Agate). Les commerces et restaurants doivent connaître une visibilité sur internet et pouvoir proposer à leur clientèle des connections wifi qui est un argument supplémentaire à l'offre touristique régionale. Nos frontières ont également besoin de moyens technologiques performants pour agir et permettre aux gardes-frontière, douane (RPLP) de réagir avec des moyens modernes. Le télétravail est également une nouvelle possibilité pour rendre attractive nos régions et intensifier l'intérêt d'une nouvelle population branchée.

Les télécommunications sont omniprésentes dans notre vie, mais cela ne va pas sans une infrastructure adaptée et performantes. Actuellement, neuf adolescents sur dix surfent sur le Net quotidiennement avec leur téléphone portable. Les statistiques internationales de la branche sont éloquentes, en ce qui concerne l'utilisation de la bande passante et le recours aux services à haut débit, la Suisse est au premier rang européen et elle est même numéro 1 mondial pour la couverture haut débit. (selon des informations communiquées aux communes par Swisscom en novembre 2014)

Cet été des reportages sur la RTS, nous ont fait découvrir des régions de Suisse romande qui sont en marche pour équiper des lieux improbables avec la fibre optique (ex : projet Danet dans le Haut-Valais).

Nous demandons par conséquent au Gouvernement de répondre aux questions suivantes :

- Existe-t-il une carte des infrastructures existantes ou projetées en fibres optiques dans le Canton ? Peut-on en avoir connaissance ?
- Les régions à faibles connections sont-elles répertoriées ?
- Le raccordement en fibres optiques constitue une condition-cadre essentielle au développement de notre Canton. Comment le Gouvernement veut-il en donner les impulsions nécessaires ?
- Comment le Canton envisage l'avenir pour de nouvelles infrastructures de réception haut débit ?
- Existe-t-il une planification pour connecter l'ensemble de nos régions ?

Nous remercions le Gouvernement de ses réponses.

Delémont, le 9 septembre 2015

Au nom du Groupe PDC-JDC

Josiane Sudan-Girardin